



Communiqué

25 mai 2021

Synode d'été 2021 des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure

Elections de deux nouvelles conseillères synodales

Deux nouvelles membres du Conseil synodal ont été élues lors de la première matinée du Synode: Ursula Marti de Berne et Renate Grunder de Schwarzhäusern. Le parlement de l'Eglise a par ailleurs rendu hommage au travail de Claudia Hubacher, conseillère synodale sortante. Par ailleurs, le règlement interne du Synode a été adapté pour doter le parlement de l'Eglise d'une base légale lui permettant d'agir lors d'une situation extraordinaire comme l'actuelle pandémie de Coronavirus.

La matinée du premier jour du Synode d'été fut placée sous le signe des élections du Conseil synodal. Suite à l'élection de Judith Pörksen Roden à la présidence, et afin d'assurer le remplacement de la conseillère synodale sortante Claudia Hubacher-Eggler, deux sièges étaient à repourvoir. Renate Grunder, Ursula Marti et Christian Cappis étaient les candidates et candidats en lice. Le Groupe Synode ouvert (GSO) a décidé de présenter Renate Grunder, la Fraction des Indépendants, quant à elle, a présenté Ursula Marti. Le Président du Synode en exercice, soutenu par quelques députés et députées, s'est présenté en tant que candidat libre. Les fractions ont chacune adopté des positions bien différentes : les relations politiques de la députée socialiste au Grand Conseil bernois pour la ville de Berne, Ursula Marti, ont été mises en avant ainsi que l'engagement de Renate Grunder en tant que présidente de la paroisse d'Aarwangen. Christian Cappis de Hinterkappelen défendait par sa candidature une représentation plus démocratique des arrondissements, comme l'a souligné un intervenant.

En tout et pour tout, 167 bulletins ont été distribués pour un vote qui se tenait à bulletin secret. La majorité absolue se situait à 77 voix. Renate Grunder a été élue avec 150 voix, Ursula Marti avec 99 voix. Christian Cappis a recueilli 57 voix. Renate Grunder et Ursula Marti ont pris acte des élections et ont remercié le Synode pour leur soutien et pour la confiance accordée.

Révision du règlement sur l'organisation du Synode sur fond de situation pandémique

Après l'approbation des procès-verbaux des deux derniers Synodes, le parlement de l'Eglise a décidé de procéder à des clarifications de son règlement interne, avec la pandémie actuelle en toile de fond. Ces clarifications concernent l'organisation des sessions du Synode dans des circonstances particulières ou extraordinaires. La conférence des Fractions dispose désormais d'une base légale lui permettant, pour la tenue du Synode soit de fixer un autre lieu que l'Hôtel-de-Ville de Berne soit de l'ajourner soit de l'organiser en mode virtuel. Parallèlement, le règlement interne ainsi ajusté prévoit les conditions cadres à la tenue d'un Synode virtuel. Les autres clarifications portent sur la récusation et les incompatibilités.

Adieux à Claudia Hubacher

Depuis 2009, Claudia Hubacher est membre du Conseil synodal en charge du département de la Diaconie. Christian Cappis l'a décrite comme « un diamant qui a scintillé pendant 12

ans sur Refbejuso ». Claudia Hubacher a confié dans son allocution sa peine à l'idée de quitter sa fonction. De par son origine, elle a en effet tissé un lien profond avec la diaconie et cette mission lui a procuré beaucoup de joie.

La Conseillère synodale sortante a passé en revue les faits marquants de ces dernières années, notamment la « Vision » d'Eglise « Animés par Dieu. Engagés pour les humains » avec laquelle elle a collaboré ainsi qu'avec la conception de l'Eglise des trois ministères. La « Vision » lui a en particulier insufflé une force que tout un chacun peut sans cesse redécouvrir, a-t-elle déclaré. Après avoir souhaité au nouveau Conseil synodal plein succès dans la poursuite de son travail, elle a remercié les députées et députés pour leur soutien durant toutes ces années ainsi que l'ensemble du personnel du siège de l'Eglise à Berne. Le Synode a ensuite pris congé de Claudia Hubacher par une ovation.

Par ailleurs, le Synode a:

- élu Janine Rothen, Berne, membre de la Commission d'examen de gestion
- élu Markus Müller, Soleure, comme membre de la commission des finances
- approuvé le rapport d'activité 2020
- pris acte du rapport final et de l'arrêté de compte concernant la filière accélérée en théologie pour universitaires ITHAKA
- pris acte de l'arrêté de crédit pour le remplacement de l'installation informatique des services généraux
- adopté les comptes annuels 2020 qui se traduisent par une baisse de charges en raison de la pandémie. Une partie de l'excédent de recettes sera reversé à la dotation du Fonds des arrondissements et du Fonds de développement et de soutien aux projets de l'Eglise.